



Édition N° 4693 du 2016/01/25

CASABLANCA SMART CITY DANS 5 ANS?

LE PLAN D'AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE SERA PRÊT DANS UN AN

DES QUICK-WINS DANS LES 5 PREMIÈRES ANNÉES

DÉMATÉRIALISATION DE L'ÉTAT CIVIL, INTERMODALITÉ DES TRANSPORTS, TRAÇABILITÉ POUR LA PROPRIÉTÉ...

Partagez:



Casablanca smart city d'ici quelques années? Le processus vient d'être entamé avec le lancement de l'étude pour l'élaboration d'un schéma directeur de transformation numérique et systèmes d'information. C'est le groupement du cabinet marocain IT Consulting et l'europeen I

Date qui a obtenu ce marché, dont le coût s'élève à 3,5 millions de DH. Cette feuille de route, qui sera prête dans 12 mois, donnera de la visibilité en matière de systèmes d'informations et fixera le cap sur les grands choix dans les 5 prochaines années. L'étude comporte plusieurs phases, dont le cadrage/diagnostic, l'élaboration du plan d'aménagement numérique ainsi que le volet système informatique.

Bien évidemment, on ne devient pas ville intelligente du jour au lendemain. Il s'agit d'un processus continu qui démarre avec le schéma directeur, pour ensuite décliner des projets concrets et entamer leurs réalisations. Mais concrètement, à quoi devraient s'attendre les Casablancais à court et long terme? Les bénéfices d'une ville connectée (ou smart city) pourraient aller de la dématérialisation des procédures administratives à l'intermodalité entre les différents moyens de transport, en passant par la traçabilité des opérations de nettoyage (grâce à des capteurs dans les poubelles), l'efficacité énergétique, la gestion du trafic... «Nous essayons de mettre le citoyen au cœur des préoccupations en nous basant sur le numérique comme levier», explique Jamal Chaârani, DG de Casa Prestation, SDL en charge de ce dossier. Ce dernier cite l'exemple des 3 documents les plus demandés par les citoyens, à savoir l'extrait d'acte de naissance, le certificat de résidence et la légalisation de la signature. «Quel est l'intérêt d'avoir des documents numériques comme la CIN, le permis de conduire, la carte grise ou le passeport si l'on continue à demander aux citoyens de présenter des copies légalisées, de se déplacer pour récupérer leurs documents administratifs?» s'interroge Chaârani.

En dématérialisant ce type de services administratifs, l'usager n'est plus obligé de faire des déplacements et l'agent des collectivités locales peut aussi se consacrer à d'autres missions. Rappelons qu'une solution digitale existe déjà, sans résultats probants. Lancée durant l'été 2015, ce projet baptisé Watiqa (guichet électronique de services administratifs) ne semble pas bien rodé. «Nous fixons un cap de 5 ans avec des quick-wins à court terme, ayant un impact sur le quotidien des Casablancais», promet Chaârani.

S'inscrire à notre Newsletter

FLASH INFOS

Le Premier ministre belge bientôt au Maroc

Un nouvel ambassadeur tunisien au Maroc

L'optimisation des ressources au menu du 11e SIAM

Alerte, le Maroc aura plus chaud en 2020

Drame routier à Nador

Lydec décroche le label RSE de la CGEM

Les listes électorales arrêtées le 31 mars

COP 21 : Royal récupère la présidence

Tout le flash d'actu ►